

■ **Caisse-maladie Hermes**, à Sierre, CH-626.7.004.316-4, assurer ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de la maternité, des accidents, de l'invalidité et du décès, fondation (FOSC no 223 du 16. 11. 2004, p. 15, publ. 2545444). Modification de l'acte de fondation: 27. 10. 2006. Nouvelle autorité de surveillance: office Fédéral de la Santé Publique, à Berne. Organes : a) Conseil de fondation de 3 membres au moins b) Organe de révision. [biffé: Organes : a) Conseil de fondation de 5 à 7 membres b) Organe de révision]. Personnes et signatures radiées: Mariéthoz, Philippe, de Nendaz, à Nendaz, avec procuration collective à deux; Abbet, Jean-Marie, de Vollèges, à Vollèges, secrétaire, avec procuration collective à deux. Inscription ou modification de personnes: Piasenta, Pierre-Angel, de Salvan, à Martigny, secrétaire, avec signature collective à deux [précédemment: à Salvan, membre, avec procuration collective à deux]; Antille, Charles-Albert, de Saint-Luc, à Sierre, membre, sans droit de signature; Fiduciaire Fernand Emery, à Sierre, organe de révision.

Journal no 2114 du 07.11.2006  
(03632862 / CH-626.7.004.316-4)